

Riposte... Vive le concours !

« Parce que c'est difficile,
on cherche des solutions
de facilité ».

Jacqueline de Romilly

Une société se juge à son régime de recrutement des élites. C'est si vrai que la Révolution française est d'abord une rupture violente avec l'Ancien Régime et son élitisme de la naissance et de la fortune. Pour apprécier le mérite, seul curseur démocratique, les pères fondateurs de la République n'ont rien trouvé d'autre que le concours, machine à classer les meilleurs pour la dévolution des emplois les plus prisés. Le concours repose, il est vrai, sur un principe redoutable, celui du recrutement des meilleurs, cad au-dessus des bons, voire des très bons. Le philosophe Goblot avait caractérisé ce dispositif en deux mots : la barrière et le niveau.

Tout le monde ne peut pas entrer dans le peloton des meilleurs. C'est la barrière et elle repose sur le niveau, obsession légitime des tenants du concours. La difficulté des épreuves et le nombre de places doivent garantir le niveau et si, d'aventure, celui-ci était compromis, le jury devrait décider de réduire le nombre d'admis. C'est la logique du choix des meilleurs et de leur classement. C'est encore cette logique qui est au coeur des deux écoles recrutées par concours pour former les meilleurs et qui sont d'authentiques créations révolutionnaires : Normale supérieure et Polytechnique.

La liberté par le savoir

Au coeur de ces créations révolutionnaires, il y a un dogme : le savoir est garant de liberté et, *a contrario*, la baisse du curseur de la connaissance ouvre la voie à la vassalité et au népotisme. Le dogme a-t-il vécu ? C'est le sens du débat actuel sur l'ouverture des concours les plus sélectifs par l'introduction d'un quota d'élèves boursiers, cad admis après abaissement du curseur de niveau.

Si le débat s'est instauré et s'est passionné, c'est en raison d'influences qui ont porté la revendication des quotas et d'exigences optiques pour reproduire dans le recrutement des élites le kaléidoscope de la société française. L'influence est celle de ces bonnes fées, étrangères à l'élitisme républicain, indifférentes à des procédures de sélection auxquelles elles ne se sont jamais frottées, et assistées d'une cinquième colonne, issue de l'élitisme républicain, mais fossoyeur du système qui l'a promue. Quant aux nécessités optiques, elles conduisent à l'exercice de l'État régalien. La burqa pourrait être interdite comme on est tenté d'ouvrir par décret les écoles les plus sélectives aux *minorités visibles*. C'est un personnage politique, réputé de haut niveau, mais de faible pointure intellectuelle, qui le dit sans - 15 -

ambages : les emplois publics au sommet de la hiérarchie doivent ressembler à la société française. À société bigarrée, concours bigarrés, cad multiples pour être bien sûr d'obtenir un kaléidoscope qui est celui de la société. En clair, le choix des meilleurs importe peu. Ce qui compte, c'est la bigarrure.

À ce stade du débat, et après définition des prémisses, restent à définir les voies et moyens de l'ouverture du recrutement par concours. S'il s'agissait simplement d'accepter, en classes préparatoires, des élèves au livret scolaire allégé, pour quoi

pas. Un renforcement de certains enseignements pourrait remettre tout le monde à niveau. Mais le débat actuel va bien au-delà. Il est de créer un ou plusieurs concours sur mesure pour accueillir des candidats qui ne passent pas dans le concours de niveau, voire, selon un courtisan, de majorer de plusieurs points les notes des candidats issus de la discrimination positive. Et, dans ce cas, on ferait entrer à bon compte, 30% d'élèves boursiers. C'est la logique de l'oukase. On veut des élèves qui ne réussissent pas au concours, donc on le modifie pour abaisser le curseur, soit en aménageant les épreuves soit en majorant les notes. Et quand on sait que les candidats qui échouent à l'admissibilité des concours les plus sélectifs sont, en général, et pour les plus nombreux, très proches, à un quart ou un demi point, du dernier admissible, on mesure l'injustice d'une majoration massive des points, au profit des candidats du kaléidoscope.

Le virus Bourdieu

C'est pourquoi le débat actuel sur l'ouverture arbitraire des concours sélectifs, ceux qui donnent accès à des emplois de haut niveau, forcément réduits en nombre au regard de la masse des postulants, ne mérite pas l'examen, et ce à trois titres.

Le premier est idéologique et tient au sophisme sous-jacent à la volonté d'ouverture des concours. Il s'agit très officiellement d'instaurer l'injustice au nom de la justice tronquée, réputée inscrite au cœur de l'élitisme républicain. Et on nous explique que les meilleurs concours recrutent dans une strate fermée de la société française, 10%, affirment même ces nouveaux Trissotins de la science. En clair, l'ascenseur social serait bloqué par, et le mot est lâché qui fait flores à gauche comme dans certains salons de droite, la *reproduction* dont le grand prêtre Bourdieu inocule son virus posthume, depuis quarante ans. Tout le monde invoque Bourdieu, même ce courtisan, aujourd'hui à droite, pour des raisons d'opportunité, qui le citait pour mieux justifier le dynamitage des concours.

Erreur idéologique, erreur historique, car le système français des concours est, sans doute, le meilleur vecteur de promotion des élites, issues de milieu modeste, et non pas des *riches*, comme l'affirmait sans vergogne cet autre énarque-courtisan qui a du passer trois fois le concours pour mieux réussir sa carrière par le zèle. C'est très exactement le contraire de la *reproduction* quand surgissent ces grandes ombres de l'élite française que sont Renan, fils de marin du Trégor, reçu premier au concours d'agrégation, à vingt-cinq ans, Pasteur, reçu à l'ENS et à l'agrégation de physique, après - 16 -

une enfance chez un père tanneur de Dole, Péguy, lui aussi normalien et né de mère chaisière, Philippe Séguin, énarque du bon concours quand il existait encore, orphelin et pupille de la nation, après la mort de son père en 1944, à Glainans (25). Séguin, ancien instituteur, aurait pu se rabattre sur un concours médiocre, un concours aménagé, selon les critères des actuels sycophantes. Non, il a voulu entrer par la grande porte, la seule, et il s'y est repris à trois fois, mais il est entré sans passe-droit, sans majoration arbitraire de ses notes.

Enfin, et là, l'objection est simplement fonctionnelle : la multiplication des voies d'accès à une même scolarité, voire la cohabitation dans une même filière d'élèves issus d'épreuves de niveau différent, aboutit à la disparition de l'institution. Car, après tout, pourquoi préparer et réussir un concours difficile si certains obtiennent le même titre, à moindres frais ?

L'économiste Gresham a popularisé une loi applicable au bi-métallisme : si on fait circuler des pièces d'argent et d'or, les secondes disparaîtront pour être

thésaurisées. C'est exactement ce qui se passera avec des polytechniciens de haute et basse extraction. Il n'y aura plus de polytechniciens du tout, comme ce sera bientôt le cas pour l'ENA, belle création de Michel Debré, par son concours d'entrée, pour démocratiser l'accès à certains emplois de la Fonction publique.

Cette école a, aujourd'hui, disparu des écrans-radars de l'élitisme, sous deux séries de coups de boutoir : la gauche, à partir de 1981, qui multiplie les voies de recrutement et les nominations discrétionnaires aux emplois théoriquement pourvus par l'ENA. Qui ne se souvient de ces colleurs d'affiches, échevelés et livides, après vingt-cinq ans de galère, tous aujourd'hui inspecteur ou conseiller de quelque chose, non plus boutonneux, mais ruban à la boutonnière ? Si l'on ajoute les bonnes oeuvres d'Edith Cresson, Premier ministre d'un an, mais assez pour exiler l'école à Strasbourg, le compte y est. Il n'y a même plus à recruter les titulaires de postes réputés de haut niveau dans des agences spécialisées. Il n'y a qu'à observer la déshérence du concours et le retour au fait du prince³ dans le recrutement et le déroulement des carrières.

Quand la loi de Gresham se sera imposée et que la monnaie d'or aura disparu, il restera à l'autre, sans passé ni prestige, soupçonnée d'alliage douteux, un recours, un seul : le clientélisme. L'effet du concours, garant d'indépendance au nom du savoir, aura vécu. On nous permettra un seul exemple fourni par l'Histoire, pas si lointaine. Les évêques concordataires, cad nommés par le Gouvernement français, de 1801 à 1870, l'ont toujours été sur la base de critères endogènes : équilibre entre évêques d'Ancien Régime, émigrés et constitutionnels, puis au nom de jeux d'influence traversant l'Église de France : ultramontains et gallicans. En 1870, tout change. La République se profile et s'impose. Que voit-on ? Les candidats à l'épiscopat sollicitent aussitôt l'appui d'un homme politique, fût-il anti-clérical comme Grévy, champion toutes catégories du clientélisme. En clair, pour être ³Cf - *Lu pour vous* « *Le pouvoir ne se partage pas* ».

- 17 -

nommé, il fallait un protecteur, donc la vassalisation, celle-là même dont dispense le concours sélectif, celui qui intègre la barrière et le niveau, celui qui réserve un poste aux plus méritants, présents là où ils sont par leur travail, leur talent, leur obstination à réussir, et non par un concours au rabais qui les jettera dans les bras d'un protecteur.